

Informatique et libertés

La réglementation relative à la protection des données personnelles a évolué avec l'entrée en vigueur du Règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD). Elle vise à mieux protéger les données personnelles recueillies, nécessaires à l'accompagnement.

Ces données font l'objet d'un traitement automatisé et sont à l'usage exclusif de l'établissement qui accompagne la personne concernée.

Celle-ci dispose de droits d'accès, de rectification, de transmission de ces données et du droit d'effacement dans les limites légales.

Pour exercer ces droits, la demande peut être adressée :

• *Par courrier* à :

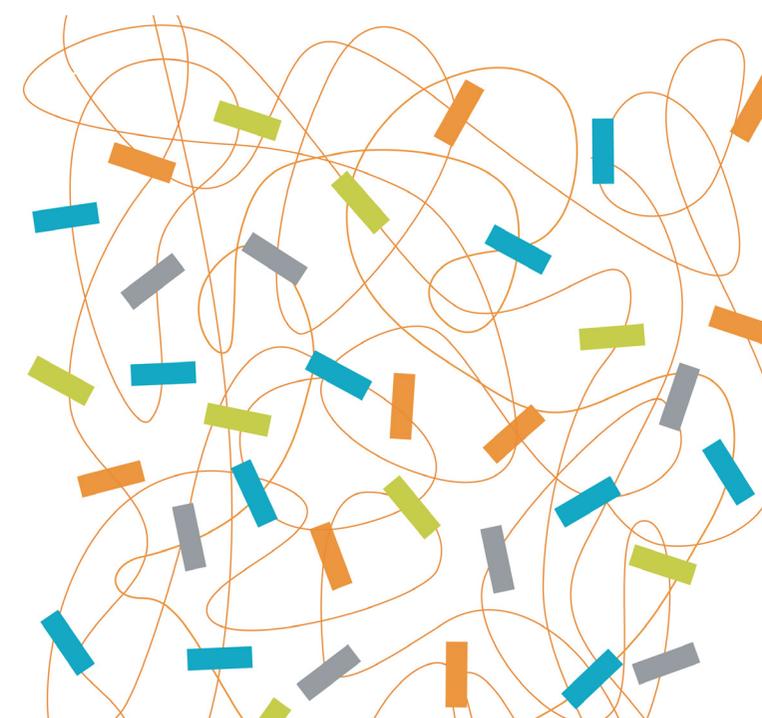
DPO - Fondation ARHM
290, route de Vienne - BP 8252 - 69355 Lyon
Cedex 08

• *Par mail* à l'adresse dpo.rssi@arhm.f

ECO CARE

Equipe mobile mixte sanitaire / médico-sociale

Mise en page : service Communication Fondation ARHM - Août 2021



Contact :
ecocare@arhm.fr
Tel : 04 81 07 98 67

MISSIONS

Equipe mobile mixte sanitaire / médico-sociale

Collaborer en pluridisciplinarité avec l'usager et tous les acteurs de son accompagnement

Observer et évaluer les "comportements problèmes" en environnement écologique

Construire des propositions de prise en charge soignante, paramédicale et éducative par l'élaboration d'un projet personnalisé

Accompagner les aidants, les familles et/ou équipes de proximité à la mise en œuvre

Remettre des outils et transférer des compétences

Evaluer le suivi, la pertinence et l'efficacité du projet personnalisé

Le public accueilli

L'équipe mobile a vocation à accompagner un public adulte atteint de formes sévères de troubles neuro-développementaux avec déficit grave (troubles du développement intellectuel, troubles du spectre autistique), de plus de 18 ans (possible dérogation à partir de 16 ans), et bénéficiant d'une reconnaissance de leur handicap par la Maison départementale et métropolitaine des personnes handicapés (MDMPH).

L'équipe

L'équipe mobile a pour objet d'apporter une réponse précoce et adaptée, en milieu écologique, à la survenue de "comportements problèmes" chez des personnes atteintes de troubles du neuro-développement, de manière à prévenir l'absence de solution d'accompagnement dans le secteur médico-social ainsi que les ruptures de parcours (notamment les passages aux urgences et les hospitalisations inadaptées).

Composition de l'équipe :

- Responsable de service, cadre de santé (1 ETP)
- Neuropsychologue (1 ETP)
- Infirmier (1 ETP)
- Educateur spécialisé (1 ETP)
- Psychomotricien (0,5 ETP)
- Ergothérapeute (0,5 ETP)
- Secrétaire (0,5 ETP)
- Médecin psychiatre (0,2 ETP)

Qui fait la demande ?

- L'entourage et les aidants familiaux, la MDMPH,
- Les professionnels d'établissements médico-sociaux,
- Les professionnels de centres médico-psychologiques (CMP),
- Les professionnels des services d'urgences,
- Les pôles de compétences et de prestations externalisées,
- Les professionnels de santé de premier recours, les travailleurs sociaux.

Champ d'intervention

L'équipe mobile intervient auprès des personnes domiciliées sur les secteurs couverts par le Centre hospitalier Saint Jean de Dieu (pôles G25, G26 et G27). Pour les personnes résidant en établissements sociaux et médico-sociaux, la référence est le "domicile de secours", même si l'établissement dans lequel elles sont hébergées, se situe hors de ce périmètre.

